

TABLE RONDE 2 : ÉQUILIBRE ET CROISSANCE

Vers une économie de production ?

Contribution de Jean Peyrelevade

La France va mal. Son déficit de commerce extérieur est devenu structurel, à un niveau élevé (3,5% du PIB), la désindustrialisation du pays, qui en est la cause, se poursuit. Comment réagir ?

1 - Je ne crois pas que notre problème de compétitivité ait pour cause un coût du travail dans l'absolu trop élevé : les pays de l'Europe du Nord ont des coûts salariaux similaires, toutes charges comprises, et néanmoins un excédent du commerce extérieur.

En outre, si l'on devait rétablir notre compétitivité par une baisse des salaires, jusqu'où faudrait-il descendre ?

2 - Il est vrai que notre situation relative se détériore depuis plusieurs années parce qu'en France la productivité par tête augmente plutôt moins vite que le coût du travail ; alors que c'est le contraire (nettement) dans l'Europe du Nord.

Je ne crois pas à l'efficacité d'un réajustement ponctuel, intervenant une seule fois, après lequel les choses repartiraient en fait comme avant. La vraie question est : comment se remettre sur une trajectoire nordique, où la productivité augmenterait durablement au moins aussi vite que le coût salarial ?

Deux réponses possibles :

- Ralentir la progression des salaires
- Augmenter la productivité par tête

Bien entendu, en termes de croissance, la deuxième réponse est préférable à la première. Elle passe par davantage d'investissement en capital.

3 - En bref nous n'exportons plus assez non pas seulement ou principalement en raison d'un manque de compétitivité – prix de nos produits (même si l'évolution rappelée ci-dessus a aggravé les choses), mais de manière plus radicale parce que nous n'avons plus de produits à vendre (en dehors du luxe, des matériels de transport et de l'agroalimentaire).

Ce ne sont pas nos prix qui sont seuls en cause, mais surtout notre gamme d'offre. La recherche – développement privée, dans les entreprises, est en France à un niveau gravement insuffisant.

4 - En univers capitaliste, les décisions de délocalisation sont décidées en fonction de la rentabilité du capital. Le coût du travail n'en est que l'un des éléments, certes important mais pas exclusif.

Or la rentabilité du capital est plus faible en France que dans les autres pays industrialisés. La cause en est évidente : les marges brutes de l'appareil productif français sont les plus faibles de toute l'Europe (30% de la valeur ajoutée contre 36 à 37% dans l'Union Européenne et 40% en Allemagne et, oh surprise, en Italie). La situation est encore plus grave pour l'industrie proprement dite (marges brutes de 26 à 27% de la valeur ajoutée).

Pour réinstaller de la production et de l'industrie en France, il faut donc augmenter les marges des entreprises par diminution de leurs charges, beaucoup plus élevées que partout ailleurs. Les solutions sont diverses : diminution des charges sociales, certes, mais il existe d'autres possibilités : IS, taxe professionnelle, taxes foncières, versement transport, impôts divers sur la production, hors TVA. L'ensemble des impôts pesant sur les entreprises, en dehors de celui sur les sociétés, repré-

sente 3 à 4 points de leur valeur ajoutée.

Bien entendu, l'allègement des charges sociales, compte tenu de leur importance, demeure une cible prioritaire. Mais ce rappel est fait pour bien souligner que l'objectif est non pas d'alléger le coût du seul travail mais d'améliorer les marges des entreprises, donc de diminuer les prélèvements sur l'ensemble de leurs facteurs de production (travail et capital).

5 - Si on améliore les marges des entreprises (quel qu'en soit le moyen) on leur ouvre une possibilité d'arbitrage à laquelle elles n'ont aujourd'hui qu'un accès très limité :

- Elles peuvent décider d'utiliser tout ou partie de cette marge nouvelle pour abaisser leurs prix hors taxes pour mieux résister à la concurrence (compétitivité – prix).

- Elles peuvent aussi, à prix hors taxes inchangés, augmenter leurs profits bruts. Dans cette hypothèse, la compétitivité – prix instantanée par rapport à l'étranger ne varie pas.

6 - Le premier arbitrage est de la responsabilité ordinaire du chef d'entreprise, mieux placé que quiconque pour choisir entre chiffre d'affaires et rentabilité.

Le second appelle en revanche un très fort travail d'incitation de la part des Pouvoirs Publics. C'est à ce niveau que se fabriquera l'essentiel d'une politique de production dont l'amélioration des marges est une condition nécessaire mais en aucun cas suffisante. Il faut en effet que les chefs d'entreprise décident alors d'investir davantage, en biens matériels, immatériels (logiciels et marques), recherche – développement, innovation – produits et réseaux commerciaux.

Ce dernier point est le cœur de la question. C'est sur cet aspect des choses qu'il faut rassembler toutes les énergies, patronales et syndicales, mobiliser les circuits de financement, en développer de nouveaux, multiplier des labels de qualité, déployer les ressources d'une imagination fiscale positive. Et organiser enfin les liaisons entreprises / universités / sociétés d'ingénierie.